



**MORTIER TYPE « S »  
DIVISION 04**

# KING 2-1-9 GRIS

## CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- » Haute résistance à la compression
- » Adhérence supérieure
- » Maniabilité supérieure
- » Bonne résistance aux cycles de gel-dégel
- » Propriété d'auto-cicatrisation

## UTILISATIONS

- » Idéal pour la mise en place de brique, de pierres naturelles ou de blocs de béton là où une plus grande résistance à la compression est nécessaire
- » Peut être utilisé à l'intérieur comme à l'extérieur
- » Peut être utilisé pour le crépissage
- » Peut être utilisé pour les travaux de rejointoiment là où une très grande résistance à la compression est nécessaire

## MISE EN GARDE

Des variations de couleurs sur le mortier durci peuvent être observées même si le mélange mis en place a été préalablement coloré en usine et est conforme aux spécifications du projet.

Ces variations de couleurs sont majoritairement attribuables à des conditions de mise en œuvre diverses comme le délai entre le malaxage et lissage des joints, un manque de protection contre les intempéries durant la mise en œuvre, ou encore un taux d'absorption/d'humidité variable des éléments. Afin d'éviter un résultat indésirable, nous vous recommandons de porter une attention particulière à ces derniers points.

Le KING 2-1-9 GRIS est un mortier de type S pré-mélangé et pré-ensaché spécialement conçu pour être utilisé lors de la pose de brique, pierres naturelles, blocs de béton et autres produits de maçonnerie lorsqu'une plus grande résistance à la compression est nécessaire. Ce mélange est composé de ciment Portland GU gris, de chaux hydratée de type S, d'un agent entraîneur d'air et de sable à granulométrie contrôlée. Le mortier KING 2-1-9 GRIS est conforme au tableau 6 de la norme CSA-A179-14 pour un mortier de type S avec ajout d'eau en chantier. Ce produit est de couleur gris, mais peut-être coloré en usine ou en chantier à l'aide du **Système Couleur Plus** exclusif à KING.

## MISE EN ŒUVRE

- La mise en œuvre du mortier doit être notamment conforme aux exigences des sections 6 et 7 de la norme CSA-A371-14
- Ne jamais étaler de mortier sur des surfaces gelées

## MALAXAGE

Mélanger le KING 2-1-9 GRIS avec un maximum de 5,0 L (1,3 gallon US) d'eau potable par 30 kg (66 lb.) de mortier dans un malaxeur à mortier propre. Verser 4,5 L (1,2 gallon US) d'eau dans le malaxeur et ajouter 30 kg (66 lb.) de mortier KING 2-1-9 GRIS. Mélanger de 3 à 5 minutes, ou de 5 à 10 minutes lorsqu'un colorant est ajouté en chantier. Laisser le mortier reposer pour une courte période de temps. À l'aide de l'eau restante, ajuster le mélange pour obtenir la consistance voulue.

## MISE EN PLACE DU MORTIER

La mise en place du mortier doit se faire dans la période de temps prévue à l'article 6.3.1. de la norme CSA-A179-14.

## LE LISSAGE DES JOINTS

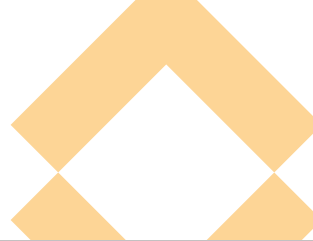
Le lissage des joints exposés à la pluie est une étape importante qui contribue à l'étanchéité du parement et doit être fait à l'aide d'un fer à joint. La quantité d'eau présente dans le joint de mortier au moment du lissage déterminera la couleur finale du mortier durci. Afin d'éviter une variation de couleur, assurez-vous que le joint de mortier contienne toujours la même quantité d'eau au moment d'être lissé. En règle générale, on considère que le joint est prêt à être lissé lorsque le mortier a suffisamment durci pour que l'empreinte digitale du doigt reste marquée. À moins d'indications contraires, le joint concave devrait être privilégié.

## NETTOYAGE

À l'aide d'un peu d'eau, d'un morceau de jute ou d'une petite palette de bois, assurez-vous tout au long des travaux d'enlever un maximum d'éclaboussures ou taches de mortier avant que le mélange n'ait durci et ce, afin d'éviter l'utilisation de produit de nettoyage. Si l'utilisation de produit de nettoyage s'avérait nécessaire, assurez-vous de contacter le fabricant du produit afin de valider la compatibilité du produit ainsi que la procédure à suivre.

Peu importe la technique ou le produit employé, il faut toujours travailler de façon à protéger l'intégrité du mortier.

Toujours faire un essai avant de procéder avec les travaux de nettoyage.



**MORTIER TYPE « S »  
DIVISION 04**

# KING 2-1-9 GRIS

**LIMITATIONS**

- » Ne pas utiliser le KING 2-1-9 GRIS lorsqu'un mortier de type N est spécifié. Dans ce cas, il est recommandé d'utiliser le KING 1-1-6
- » Ne jamais ajouter en chantier des adjuvants visant à modifier le temps de prise, la maniabilité ou toute autre propriété du mortier plastique ou durci
- » Utiliser seulement la quantité d'eau recommandée de façon à obtenir les propriétés du mortier plastique ou durci voulues

**EMBALLAGE**

Ce produit est emballé dans des sacs de 30 kg (66 lb.) à triple doublure ou des sacs en vrac et enveloppés sur des palettes de bois.

**ENTREPOSAGE ET  
DURÉE DE CONSERVATION**

L'entreposage doit se faire dans un endroit sec et protégé des intempéries. En chantier, une bâche supplémentaire doit recouvrir les produits afin d'éviter l'infiltration d'eau. Les sacs non-ouverts et bien entreposés ont une durée de conservation de 12 mois.

**CONSIGNES DE SÉCURITÉ**

Ce produit est fabriqué à base de ciment Portland. Le port d'équipements de sécurité utilisés pour la manutention de produits à base de ciment est donc recommandé : gants de caoutchouc, masque anti-poussière et lunettes de sécurité. Les fiches signalétiques peuvent être fournies sur demande.

**DONNÉES TECHNIQUES\***

|  | <b>EXIGENCES DE LA<br/>NORME CSA-A179-14</b> | <b>VALEUR MOYENNE<br/>KING 2-1-9 GRIS</b>                        |
|--|--|--|
| <b>RÉSISTANCE À<br/>LA COMPRESSION</b>         |  |  |
| ASTM C 109                                     |  |  |
| <b>7 jours</b>                                 | 7,5 MPa (1088 psi)                           | 8,5 MPa (1233 psi)   |
| <b>28 jours</b>                                | 12,5 MPa (1813 psi)                          | 15 MPa (2175 psi)  |
| <b>ÉTALEMENT</b>                               |  |  |
|  | 110 % +/- 5 %                                | 110 % +/- 5 %  |
| <b>TENEUR EN AIR</b>                           |  |  |
| EN-1015-7 Méthode A                            | 18 % Maximum                                 | 10 %-12 %  |
| <b>RÉTENTION D'EAU</b>                         |  |  |
| ASTM C 1506                                    | 70 % Minimum                                 | 70 %   |
| <b>TRANSMISSION<br/>DE VAPEUR</b>              |  |  |
| ASTM E 96                                      | N/A  | 15 perms   |
| <b>RETRAIT</b>                                 |  |  |
| ASTM C 596 - 91 jours                          | N/A  | 0,119 %  |
| <b>RÉSISTANCE AU<br/>GEL/DÉGEL</b>             |  |  |
| ASTM C 666M                                    | N/A  | Excellent après 100 cycles                                       |
| <b>RENDEMENT PAR SAC<br/>DE 30 KG (66 LB.)</b> |  |  |
|  | N/A  | 0,018 m <sup>3</sup> (0,65 pi <sup>3</sup> )<br>de mortier frais |

\*Toutes les valeurs exigées par la norme CSA-A179-14, ainsi que les valeurs moyennes du produit KING sont obtenues en condition de laboratoire. Les valeurs moyennes du produit KING sont applicables dans le cas où le mortier est utilisé comme mortier de pose. Si le mortier est utilisé comme mortier de rejointoiement, ou de crépissage, les valeurs moyennes seront différentes.

**Remarque:** Le contenu de cette fiche technique est régulièrement mis à jour. Pour vous assurer que vous avez entre les mains la plus récente version, nous vous conseillons de consulter notre site Internet à l'adresse suivante; [www.king-mortiers.com](http://www.king-mortiers.com)

Ce produit est conçu pour procurer le rendement prescrit dans la présente fiche technique. Si toutefois il est utilisé dans des conditions autres que celles pour lesquelles il est destiné, ou s'il est utilisé d'une façon contraire aux recommandations prescrites dans la présente fiche technique, il risque de ne pas procurer le rendement prescrit aux présentes. Ce qui précède remplace toute autre garantie, déclaration ou condition, exprès ou tacites, y compris, sans s'y limiter, toute condition ou garantie implicite de qualité marchande et de conformité à un usage particulier, ainsi que toute garantie ou condition offertes en vertu de lois applicables ou autrement ou découlant de la conduite habituelle ou des pratiques du commerce établies.

V0521

**SIKA CANADA INC.**

**Siège social**

601, avenue Delmar  
Pointe-Claire (Québec) H9R 4A9

**Autres sites**

Boisbriand (Québec)  
Brantford ; Cambridge ; Sudbury ; Toronto (Ontario)

Edmonton (Alberta)  
Surrey (Colombie-Britannique)